

# Association des parents d'élèves de Pont de Metz

Siège social :

32 allée des marronniers  
80480 PONT DE METZ

## PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**29 septembre 2021 ;**

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée à la salle des fêtes, Place René Aviez,  
80480 PONT DE METZ ;

### Membres présents :

Laëtitia BULANT, Claire CABASSA, Romain CHATELAIN, Quentin DROUET, Béryl HEURTAUT, Aurélie LAIGNEL, Nicolas MARCHANDISE, Lauriane MARIE, Orane PIERRON, Thomas RISSELIN, Dimitri RIVAL, Gaëlle SAVREUX, Kathleen ULMER

### Membres excusés :

Alexandre FOUGEREUX, Laëtitia FOUGEREUX, Soraya M'BARKI, Alexandra ROBILLARD, Elodie DOUAY, Maud VALLEVET

### Invités :

Amandine PAYEN, Roxane BURG

### Ordre du jour :

1. Rapport moral de l'association
2. Bilan des comptes et approbation
3. Renouvellement du bureau
4. Montant de la cotisation
5. Validation des différentes actions de l'année
6. Nomination de groupes dédiés aux différentes actions de l'année

## 1. Rapport moral de l'association

L'an dernier, nous avons décidé de créer une association afin d'apporter notre soutien à l'école en organisant diverses actions et en contribuant financièrement à des activités et/ou divers achats.

Cette initiative, portée par une dizaine de parents et avec l'aide d'une subvention de la mairie, a porté ses fruits puisque nous avons réussi malgré le contexte à maintenir la kermesse 2021, grâce aux différentes animations et opérations effectuées durant l'année 2020/2021.

L'association compte à ce jour 61 adhérents à jour de leur cotisation. Afin de garder l'association active et des idées novatrices, nous sommes à la recherche de forces nouvelles, pour assurer les tâches du bureau mais également pour aider à mettre en place les animations tout au long de l'année.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'équipe pédagogique souhaitait annuler la fête de l'école.

Nous souhaitons la faire perdurer, c'est l'objectif principal de cette association. Et je veux me faire l'interprète de tous en disant que cet évènement fait partie de notre culture. C'est aussi un moyen de voir nos enfants grandir et de partager ensemble un moment convivial qui reste souvent gravé dans nos mémoires.

Nous avons donc réalisé une vente de sapins pour Noël, une vente de cases pour la galette des rois en janvier, une vente de chocolats en avril.

Dans le domaine de contribution de l'association, nous avons organisé la kermesse avec différents jeux pour les enfants, une tombola en amont de la kermesse avec différents lots à gagner, une chasse au trésor pour les CM1/CM2 en juin et contribué au voyage scolaire de chaque classe.

Ces actions ont toujours été un plaisir à organiser. Je pense que l'ambiance conviviale de l'association et des membres y a contribué. Merci à tous les membres qui se sont investis à nos côtés et nous ont soutenus, notamment lors de la kermesse.

Malgré tout, nous avons été surchargés. Nous avons dû créer l'association et faire toutes les démarches administratives qui en découlent, et l'organisation des actions mêlée au contexte sanitaire restreignant les rencontres physiques n'a pas favorisé les échanges entre membres. Nous en sommes les premiers désolés.

L'association a dû organiser en visioconférence et uniquement entre les membres du bureau, la plupart des réunions. L'objectif n'était pas de faire « bande à part », mais de tenter de maintenir les actions prévues, malgré la crise sanitaire.

Nous avons eu plusieurs remarques quant à notre façon de faire. En effet, nous avons probablement fait des erreurs et nous sommes conscients qu'il y a eu des manquements. Il faut toutefois garder à l'esprit que tous les membres du bureau sont bénévoles, ont un emploi, et comme nous tous, une vie de famille. Nous nous sommes adaptés, nous avons fait au mieux, et toujours dans l'objectif de contribuer au bonheur de nos enfants scolarisés à l'école. Nous pouvons bien sûr améliorer cette organisation. Les personnes qui la critiquent sont d'ailleurs accueillies avec plaisir pour la faire évoluer.

Pour les volontaires, je vous rassure, cette année 2021/2022 sera plus légère. J'ose espérer que la pandémie s'éloigne pour de bon et qu'elle nous laissera nous réunir plus souvent. La partie création de l'association est évidemment terminée. Il ne reste maintenant plus que la partie organisation, et c'est bien plus sympa !

## 2. Bilan des comptes et approbation

Achats de fonctionnement de l'association :

- Carnet de reçus top office : 5,29 € / Remboursement Beryl par chèque
- Tampon banque top office 16,99 € / Remboursement par virement Romain
- Caisse pour monnaie 4,99€ / Remboursement par virement Gaëlle.

Pour un montant total de 27,27 €

ADHESIONS :

- 61 adhérents

Les opérations réalisées :

	Crédit	Débit	Balance
Subvention Mairie	350,00 €		350,00 €
Fournitures		27,27 €	- 27,27 €
Sapins de Noël	3 414,50 €	2 968,50 €	446,00 €
Adhésions	61,00 €		61,00 €
Galettes	1 780,00 €	721,71 €	1 058,29 €
Chocolats	2 086,80 €	1 448,24 €	638,56 €
Kermesse	4 422,50 €	2 653,39 €	1 769,11 €
Chasse aux trésor CM1-CM2		320,00 €	- 320,00 €
Sorties scolaires		800,00 €	- 800,00 €
Frais de virement		3,80 €	- 3,80 €
TOTAL	12 114,80 €	8 942,91 €	3 171,89 €

**Le solde du compte au 27 septembre 2021 est : + 3171,89 euros**

Les comptes sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 3. Renouvellement du bureau

Après débat sur le nombre de membres du bureau il est décidé de modifier le nombre de membres du bureau à 3 au lieu de 6. Cela dans le but de permettre aux adhérents de s'investir au sein de l'association et permettre de distribuer les rôles à tous les adhérents. Ainsi il est adopté à l'unanimité d'élire au bureau un président, un secrétaire et un trésorier.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du trésorier de l'Association, il est proposé de nommer après vote, le trésorier suivant :

- **Romain CHATELAIN**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du secrétaire de l'Association, il est proposé de nommer après vote, le secrétaire suivant :

- **Aurélie LAIGNEL**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection le président de l'Association, il est proposé de nommer après vote, le président suivant :

- **Kathleen ULMER**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 4. Montant de la cotisation

Après débat, autour du prix de la cotisation entre montant fixe / montant libre / montant libre avec un minimum, la majorité des membres présents ont voté pour un montant fixe à 2 € avec la possibilité de faire un don supplémentaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 5. Validation des différentes actions de l'année

Il est décidé de mener ces quatre actions sur l'année 2021- 2022 :

- Une vente de sapins pour Noël
- Une grille de cases pour la galette en janvier
- Une vente de chocolats en avril
- La kermesse de fin d'année

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 6. Nomination de groupes dédiés aux différentes actions de l'année

- Le groupe sapin sera dirigé par Amandine Payen et Aurélie Laignel. Les bons de commande devront être dans les cartables avant les vacances d'automne.
- Le groupe des grilles des galettes sera dirigé par Thomas Risselin et Nicolas Marchandise. Les grilles devront être dans les cartables avant les vacances de Noël
- Le groupe des chocolats sera dirigé par Kathleen Ulmer, Gaëlle Savreux et Laëtitia Bulant
- Le groupe de la Kermesse sera dirigé par Laëtitia Bulant, Lauriane Marie et Nicolas Marchandise

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance est levée à 22h00

Signatures :

Kathleen Ulmer  
Présidente

Aurélie Laignel  
Secrétaire